

REBECQ À LA UNE

ÉDITO



La législation a récemment clarifié la situation des Bourgmestres ou Echevins empêchés et de leur remplacement dans les missions quotidiennes à la Commune. Dans la pratique, un Bourgmestre ou un Echevin faisant fonction sera désigné pour chaque Bourgmestre ou Echevin élu Député ou désigné Ministre.

A Rebecq, l'Echevine Patricia Venturelli, jusqu'ici « Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre » portera donc désormais le titre de « Bourgmestre faisant fonction » durant toute la durée du mandat du Bourgmestre Dimitri Legasse, qui siège comme Député au Parlement wallon.

Au nom du Collège et du Conseil communal, avec un peu d'avance, nous vous présentons tous nos vœux de bonheur, santé et solidarité pour l'année à venir. Que 2018 vous apporte le meilleur !



MÉRITES SPORTIFS
LES LAURÉATS

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE
DÉCOUVREZ LES PROFESSEURS

UN NICHOR ?
PENSEZ AU PCDN !

**«Senne
et Carrières»**
LE JOURNAL DU CENTRE CULTUREL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAL DU 30 AOÛT

- Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse fait le point sur les travaux en cours et les travaux à venir. Il signale que les pierres d'angle de la **Grand-Place de Quenast** ont été replacées et valorisées sur le site. Par ailleurs, les pavés mosaïques de la Rue Maurice Lange seront utilisés pour des inserts décoratifs à la Grand-Place de Quenast.
- L'Echevin des Travaux Axel Demol et le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse signalent que la **Rue Sainte Renelde** et une portion de la Rue du Montgras seront réfectionnées dans la seconde quinzaine du mois de septembre.
- Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse informe le Conseil de la prise en charge, par la carrière de Quenast, de mesures de **sécurisation du Pont du Crime** où des chutes de pierre ont été constatées. La carrière prendra également en charge l'empierrement de la carrière de champ qui permet un accès à l'arrière du Sentier de la Genette.
- L'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre Patricia Venturelli signale que plusieurs **vois de panneaux routiers** sont à déplorer. Un inventaire est en cours en vue de leur remplacement. Elle communique également les statistiques en matière de **sanctions administratives communales**.
- Le Conseil prend connaissance** de la composition du Conseil de Fabrique et du Bureau des Marguilliers pour la Fabrique d'Eglise St Pierre et Martin de Bierghes.
- Par 14 OUI et 3 ABSTENTIONS, le Conseil approuve partiellement le Budget 2018 de la **Fabrique d'Eglise St Géry de Rebecq**.
- Par 14 OUI et 3 ABSTENTIONS, le Conseil décide d'émettre un avis favorable avec réserve sur le Compte 2016 de la **Fabrique d'Eglise** Protestante de Clabecq.
- Le Conseil adopte les modifications du **Règlement de Circulation Routière** suivantes :
 - par 12 OUI et 5 NON, fermeture à la circulation d'une partie de la rue Maurice Lange (Bois du Chenois)
 - par 17 OUI et 1 NON, création d'un emplacement à durée limitée à la Place Henri Delor devant le commerce portant le n°8
 - à l'unanimité, création de deux passages pour piétons : rue du Pont, 85 et rue Docteur Colson, 11.
- Le Conseil **prend acte** de la modification budgétaire n°1 du CPAS pour l'exercice 2017, sa décision étant légalement réputée favorable.
- Par 11 OUI et 7 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le nouveau cadre du **CPAS**.
 - A l'unanimité, le Conseil approuve la proposition du CPAS de **fusion** entre les SCRL «R.APP. EL» et «La Ressourcerie de la Dyle».
 - A l'unanimité, le Conseil décide de solliciter un **subsidi** auprès de la Province du Brabant wallon pour le projet dénommé «événements à portée économique en vue de la dynamisation des centres de villes et villages».
 - A l'unanimité, le Conseil approuve les fiches relatives aux **travaux d'égouttage** suivants : station de relevage à Wisbecq, chemisage de la Rue Trieu du Bois, station de relevage à l'Avenue Cantelaube, remplacement du réseau à la Rue du Bousart.
 - A l'unanimité, le Conseil approuve les **marchés** suivants :
 - Réfection partielle de la Rue du Radoux (23.927,52 € HTVA) ;
 - Réfection de la Rue du Pont (165.285,23 € HTVA).
 - A l'unanimité, le Conseil décide d'adhérer à la centrale de marchés du Département des technologies de l'information et de la communication.
 - A l'unanimité, le Conseil adopte le Règlement relatif aux **subventions** aux sociétés et associations 2018.
 - A l'unanimité, le Conseil ratifie les **conventions** suivantes :
 - collecte des déchets textiles ménagers (asbl «Les Petits Riens»);
 - collecte des déchets textiles ménagers (s.a.Curitas).
 - A l'unanimité, le Conseil décide d'intégrer dans le **Règlement d'Ordre Intérieur des écoles communales** les modifications qu'approuvées par la COPALOC.
 - A l'unanimité, le Conseil approuve la proposition de modification du Règlement d'Ordre Intérieur pour le renouvellement de l'**agrément des centres de vacances** et décide d'ajouter la phrase suivante en introduction : «Le projet pédagogique et le règlement d'ordre intérieur sont disponibles sur le site Internet de la Commune de Rebecq www.rebecq.be afin que chaque parent puisse les consulter quand il le désire.»
 - Le Conseil prend connaissance du procès-verbal de vérification de l'encaisse du Directeur financier à la date du 30 juin 2017.
 - Le Conseil prend **connaissance** de l'arrêt de la Cour d'Appel de Bruxelles du 16 juin 2017 rendu dans l'affaire « Litige Penafiel ».

QUESTIONS D'ACTUALITÉ:

- Christian Mahy, Conseiller communal, interpelle le Collège concernant la fermeture de la **Drève Léon Jacques**. Il s'étonne qu'un article soit paru dans la presse alors que le Conseil n'a reçu aucune information. Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse répond que l'information est sortie de manière impromptue suite à la visite du Gouverneur. A ce stade, la carrière prend en charge la désignation d'un auteur de projet qui travaille sur une voirie de remplacement qui passerait exclusivement sur des terrains appartenant à la carrière. La Commune ne dispose pas de plans à communiquer. La Commune a à ce stade été régulièrement informée, a organisé des réunions de concertation entre les divers opérateurs et a joué un rôle de lobbying vis-à-vis du pouvoir régional.
- Christian Mahy, Conseiller communal, a constaté qu'un panneau a été placé à la **plaine du Fair Play** à Quenast, sur le module multisports. Il s'étonne que le rappel des règles qui y figurent ne s'applique qu'au module et pas à l'ensemble du site. Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse répond qu'il s'agit de la mise en oeuvre, certes très tardive, des obligations de la Commune dans le cadre de l'installation des espaces multisports (au nombre de trois) sur le territoire communal.
- Jean-Luc Wouters, Conseiller communal, demande les raisons du déplacement de la **chapelle de Puhain**. L'Echevine déléguée Patricia Venturelli explique que ce déplacement a été fait à la demande des acquéreurs du nouveau bien construit sur cette parcelle qui, en raison de l'aménagement des lieux par le promoteur, ont eu la désagréable surprise de constater que des visiteurs pénétraient sur leur terrain pour se recueillir devant cette chapelle. La reconstruction de la chapelle à un autre emplacement a été financée par les demandeurs.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAL DU 20 SEPTEMBRE

Par 17 OUI et 3 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le Budget 2018 de la **Fabrique d'Église** St Fiacre de Wisbecq.

Par 17 OUI et 3 ABSTENTIONS, le Conseil décide de proroger le délai pour approuver le budget de la **Fabrique d'Église** Saint-Martin de Quenast et de la **Fabrique d'Église** Saint-Pierre et Martin de Bierghes.

A l'unanimité, le Conseil décide de déplacer l'emplacement de **stationnement pour personne handicapée** situé Rue Marais à Scailles 2 de l'autre côté de la rue.

A l'unanimité, le Conseil prend acte, au sein de la **CLDR**, des désistements de M. Cocquempot, Mme Wambersy et M. Mattelaer ; des membres démissionnaires pour absence de fréquentation: M. Crampagne et M. Petit, et désigne les nouveaux membres : M. Wiegand, Mme Helleputte, Mme Evrard, M. Vanderkelen, M. Boulanger, Mme Vanbockstal - Arents, Mme Beauclercq.

A l'unanimité, le Conseil approuve les **marchés** suivants :

- Acquisition de gasoil routier, de chauffage et agricole 2018-2019 (190.082,65 € HTVA)
- Acquisition et pose de 20 caveaux (28.925,62 € HTVA).

Par 12 OUI et 8 ABSTENTIONS, le Conseil approuve la deuxième **modification budgétaire** 2017.

A l'unanimité, le Conseil décide de prendre en charge, sur fonds communaux, du 01/10/2017 au 30/06/2018, 32 périodes/semaine du salaire d'un(e) **maître de néerlandais** temporaire.

A l'unanimité, le Conseil décide de prendre en charge sur fonds communaux, du 01/10/2017 au 30/06/2018, 12 périodes/semaine du salaire d'un(e) **instituteur(trice) primaire** temporaire.

A l'unanimité, le Conseil ratifie la convention de partenariat entre la CBR Cimenteries S.A., la Commune de Rebecq, le **CPAS de Rebecq** et l'Agence Immobilière Sociale (AIS).

Le Conseil reçoit le major Filleul, Commandant de la **Zone de Secours du Brabant wallon**, pour une présentation du programme pluriannuel de la zone.

- Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse s'inquiète du poids, sur les finances communales, de ce programme pluriannuel et s'interroge sur l'impact de la réorganisation des services d'incendie sur les zones rurales, ainsi que sur les échanges de services et transferts financiers à organiser entre zones de secours. Un échange de vues s'ensuit.

- La Présidente du CPAS Sophie Keymolen signale que le groupe MR votera positivement pour l'approbation des volets communaux du plan en demandant un réaménagement de la clef de répartition financière entre les communes afin que celle-ci ne repose plus sur l'unique critère du chiffre de la population.

- Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse annonce que le groupe AC s'abstiendra, en précisant que son groupe n'est pas contre un refinancement de la zone de secours en vue d'augmenter l'efficacité de ses services mais regrette un manque de vision quant à l'impact sur les zones rurales de la réorganisation proposée et estime qu'il est nécessaire de revoir la clef de répartition entre communes.

- Jean-Luc Wouters, Conseiller communal, signale que le groupe RENOUVEAU votera contre le volet communal du plan en raison de l'impact important de ce dernier sur les finances communales;

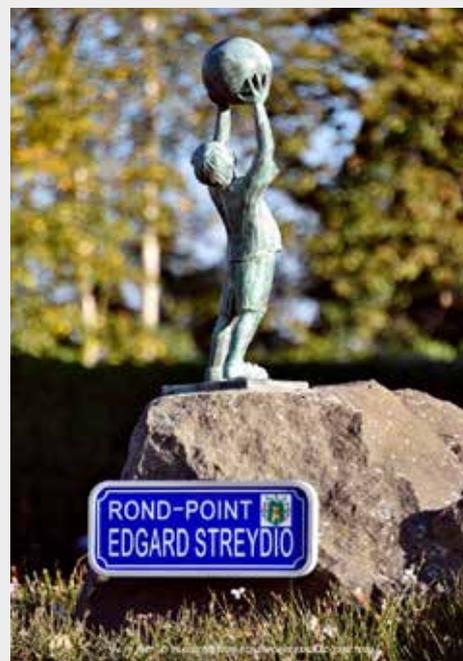
- Par 4 OUI, 8 NON et 7 ABSTENTIONS, le Conseil décide de ne pas approuver les volets communaux du programme pluriannuel de politique générale de la zone de secours du Brabant wallon

INAUGURATION DU ROND-POINT EDGARD STREYDIO

Un village existe aussi et surtout par les personnes qui l'habitent et le font vivre au quotidien. C'est pourquoi les autorités communales ont souhaité garder la trace d'une personne qui a apporté tellement à son village, à son quartier, par son dévouement sans limite au service de son sport, le football.

En effet, Edgard Streydio a marqué des générations de jeunes, toujours présent, pour les encourager, les défendre, les houspiller quand ils le décevaient. Il a porté le club de foot local pendant des années, toujours fidèle au poste malgré ses problèmes de santé.

Le 14 octobre dernier a été inauguré le rond-point Edgard Streydio, à la Place Henri Delor. Ce rondpoint situé à proximité du domicile d'Edgard et du club de football de la RUS permettra désormais à tous ceux qui passeront près de la Rue Trieu du Bois, sportifs ou non sportifs, jeunes ou moins jeunes, de se souvenir d'Edgard, un Rebecquois au grand cœur qui aura marqué son village.



BILAN 2017

Patrimoine

Le projet de réaffectation de l'ancienne Maison communale et du site attenant a été poursuivi, la Régie foncière provinciale gère le dossier.

Cadre de vie

- ! Grande campagne de **fleurissement** des parterres et ronds-points de l'entité et **obtention du label « 2 fleurs »** au concours Villes et villages fleuris ;
- ! Sous-traitance de **l'entretien des espaces verts** pour plus d'efficacité ;
- ! Création d'un **nouveau quai** d'arrêt de bus au Ballodrome de Rebecq ;
- ! **Curage** des avaloirs ;
- ! Entretien des **sentiers communaux** ;



! **Réfection du revêtement** de certaines portions de voirie (Route de Quenast, Drève Léon Jacques, Rue de Ham, Rue Maréchal Ferrant, Rue Maurice Lange, Rue Sainte-Renelde, Chemin Malpensée, Chaussée de la Genette, Rue du Stincup Lobbecq, Rue du Radoux ;



- ! Finalisation des travaux de rénovation de la **Grand Place de Quenast** ;
- ! **Sécurisation** du Chemin de Braine et du Chemin Millecamps
- ! Réfection du **casse-vitesses** au Chemin du Gibet
- ! Réfection du **rond-point Zaman** (et nouvel éclairage public)
- ! Finalisation de la réfection de la **Rue de l'École et de la Rue de la Station**

! Remplacement de 400 anciennes lampes à vapeur de mercure par des LED dans le cadre du **Plan Mercure**

! Réalisation de **l'abattage de certains arbres** pour raisons de sécurité (Place Henri Delor, avenue des Cayoteux...)

! **Poursuite des tests dans les cimetières** en vue de pallier à l'interdiction d'utilisation de pesticides ;

! **Rénovation des Monuments aux morts** à Quenast et Rebecq

! Placement de structures pouvant accueillir des **bâches d'affichage**.

! Création d'un groupe de travail relatif à la problématique des nuisances constatées au **parc communal**

! Plan d'action de **stérilisation des chats errants** sur le territoire communal

Environnement, Mobilité et ruralité

! Réalisation des fiches projets par la CLDR (Commission Locale de Développement Rural) ;

! Réfection du **marquage routier** et création d'un **marquage d'acheminement cyclable** entre la N6 et la N7

! **Collecte des déchets verts** en porte-à-porte tous les 15 jours ;

! Distribution de **sacs poubelles gratuits** dans le cadre du coût-vérité ;

! **Changement du jour de collecte** des ordures ménagères pour ne plus que les sacs non collectés restent le week-end dans les rues (désormais le mardi)

! Mise en place sur le territoire communal de la dynamique **Zéro Déchet**

! Poursuite du concours **Rebecq en fleurs** ;

! Participation au concours Bebat de **collecte de piles usagées** pour gagner une plaine de jeux pour la Commune ;

! Promotion du **compostage** à domicile, avec l'octroi d'une **prime** pour l'achat de fûts à composter et le soutien aux activités d'un groupe de **guides composteurs** bénévoles ;



! **Curage des bassins de lagunage** aux communaux

! Suivi du programme d'actions dans le cadre du **Contrat de Rivière de la Senne** ;

! Mise en place de projets **« incroyables comestibles »** dans le cadre du **Collectif Sentiers du Sentiers** ;



! Rebecq est **commune MAYA** pour soutenir l'activité apicole ;

! **Sensibilisation à la conservation de la nature** auprès du grand public et dans les écoles via le programme d'actions du PCDN (balade vélo, fête de la pomme, distribution d'arbres, animations dans les écoles) ;

! **Animations sur l'eau** dans les écoles de Rebecq en collaboration avec le Contrat de Rivière de la Senne ;

! Mise en **zone 30** de l'hypercentre de Rebecq

! Réitération de **l'Opération Cartable**, en collaboration avec la Zone de Police pour sensibiliser les parents à la sécurité routière aux abords des écoles

! Mise en place d'un **Conseil Consultatif Agricole**.

Administration

! Développement du **service Accueil** commun pour la Commune et le CPAS ;

! Tenue d'une permanence **pour le remplissage des déclarations d'impôt** ;

! Lancement de l'application **Better Street**, pour permettre au citoyen de signaler rapidement tout problème constaté sur la voie publique

! Reconnaissance officielle des **armoiries communales**

! Participation au **système Be-Alert**, qui permet au citoyen d'être alerté en cas de situation d'urgence

Démocratie locale, information et participation



- ! Parution du **Guide communal** édition 2017
- ! Parution de **cartes promenades** et d'une **brochure touristique** mettant en valeur le patrimoine local
- ! Poursuite du **Conseil communal des Enfants** (nouveau Conseil installé en novembre 2016) ;
- ! Poursuite du **Conseil consultatif communal des Aînés** ;
- ! Parutions du journal communal **Rebecq à la Une et de la tribune politique thématique** dans le journal communal ;
- ! Réalisation d'une **enquête citoyenne** au sujet des nuisances au Parc communal
- ! Réalisation d'une **conférence sur la radicalisation** par le PCS, notamment

Action sociale, santé, accès au logement et à l'emploi

- ! Vote d'une motion sollicitant des autorités compétentes de tout mettre en oeuvre pour préserver à Tubize le **Centre hospitalier et le SMUR**
- ! Poursuite des travaux de mise en conformité et **extension de la Résidence d'Arenberg**
- ! Poursuite d'une **antenne délocalisée du service de santé mentale** provincial ;
- ! Poursuite du projet **Sour-Dimension** pour mieux accueillir les personnes sourdes ou malentendantes ;
- ! Organisation d'**ateliers culinaires** par le CPAS, pour lutter contre l'isolement des personnes âgées
- ! Participation des jeunes de la MJ au projet « Croix Rouge sur roues » avec le soutien du service de Cohésion sociale ;
- ! **Engagement d'étudiants** durant l'été pour aider à la Régie technique, au CPAS et dans les services administratifs ;
- ! Création des « **Café souvenirs Alzheimer** » à la Maison de Repos
- ! Acquisition d'un **défibrillateur** à la Maison Communale et prise en charge d'une formation DEA à destination des clubs sportifs rebecquois

Education, enfance, enseignement et jeunesse



- ! **Aménagements dans les écoles** : poursuite de la réfection des cours (Tourterelles), création de jeux de type marelles dans les cours, création d'une aire de jeux en dalles amortissantes à Bierghes, peinture des locaux, aménagement des réfectoires, achat de mobilier et de matériel audiovisuel, sécurisation des accès par un système de caméras
- ! Prise en charge du traitement d'un maître de néerlandais afin d'assurer **l'enseignement du néerlandais** dans les écoles communales à partir de la 3^{ème} année maternelle ;
- ! Participation des écoles au projet **Be-Wapp** pour une commune plus propre
- ! Pérennisation du service des **accueillantes conventionnées** autrefois géré par la Crèche Soeurs Lucrèce et Louisa ;
- ! Poursuite des **cours d'italien** gratuits dans les écoles en partenariat avec le Consulat d'Italie ;
- ! Huitième **cérémonie de remise des C.E.B.** pour l'ensemble des écoles communales ;
- ! **Organisation de plaines de vacances** durant l'été afin de couvrir 7 semaines ;
- ! **Fête des Bébés** ;
- ! Organisation de **Délibère-toi** durant les jours blanc pour les adolescents.

Sports, culture et loisirs



- ! Pose d'une **nouvelle toiture au Hall Omnisports**
- ! **Journée sportive** pour tous les élèves (vélo, natation...)
- ! Huitième édition de **Quenast'ivales**, une grande fête populaire pour enfants à Quenast ;
- ! Participation du service communal de Cohésion sociale à la mise en place du **Concerto à cinq Euros**, organisé par la Maison de Jeunes ;
- ! Participation aux activités **Télévie** ;



- ! Vingtième édition du **Carnaval de Printemps** de Rebecq
- ! Cinquième édition des **noces de porphyre** pour les couples fêtant 33 années de mariage ;
- ! Signature du nouveau **Contrat-Programme du Centre culturel**
- ! **Gratuité d'accès à la Bibliothèque** pour les étudiants
- ! Nouvelle approche participative pour les **Mérites Sportifs**.
- ! Nouveau **Musée du Porphyre** dans le Grand Moulin et création d'une **salle de projection**
- ! Formation gratuite de **Guides touristiques**



- ! Création de l'**EPN (Espace Public Numérique)**



- ! Organisation du **Jumelage Rebecq-Monghidoro**

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CPAS



Avec l'hiver qui approche, les températures commencent souvent à baisser et c'est le moment de rallumer vos appareils de chauffage dans vos habitations. Se chauffer représente un coût important, c'est là que le CPAS peut vous aider. Ainsi, notre tuteur énergie se tient

à votre disposition pour analyser avec vous votre facture d'énergie, vous prodiguer conseils et astuces en matière de consommation, ou encore évaluer les besoins en isolation de votre logement. Si vous rencontrez des difficultés financières, après l'examen de votre situation avec un de nos assistants sociaux, il vous est possible de solliciter une de nos aides en matière d'électricité ou d'eau, un secours chauffage ou une aide fédérale du Fonds Chauffage ! Rappelez-vous : les services du CPAS sont à votre disposition pour vous aider au mieux.

Pour mémoire, les horaires de nos permanences sont les suivants : chaque mardi et vendredi matin de 8h45 à 11h45. Le jeudi, une permanence pension, allocation personne handicapée et allocation fédérale chauffage est organisée de 8h45 à 11h45. Les permanences du Roman Pais se tiennent quant à elles le 1er jeudi du mois de 8h45 à 11h45. Les permanences Actions sociales du Brabant (service de médiation de dettes) se tiennent les premiers et troisièmes mardis du mois. Enfin, la permanence juridique est organisée le 1er jeudi du mois de 17h30 à 18h30. Autant d'occasions de trouver la réponse à vos problèmes.

Pour ma part, j'espère vous rencontrer nombreux au Marché de Noël organisé par notre Résidence d'Arenberg, le samedi 9 décembre prochain, et je souhaite d'ores et déjà à chacun de très bons réveillons et une formidable année 2018 en compagnie de ceux que vous aimez.

Sophie KEYMOLEN

UN JOB À TA PORTE



Pour Booster l'emploi local dans l'Ouest du Brabant wallon

Forts du succès de la première édition en 2017, les communes de Braine-le-Château, Tubize, Ittre et Rebecq, associées à leurs CPAS et en collaboration avec le Forem, organisent à nouveau une matinée d'action « Un Job à ta porte », au stade Leburton à Tubize, le mardi 27 février 2018.

Pendant cette matinée d'action de 4 heures, employeurs et demandeurs d'emploi de l'Ouest du Brabant wallon pourront se rencontrer pour satisfaire au mieux, nous l'espérons, leurs demandes respectives : trouver le candidat local idéal pour les uns, et l'emploi proche et rêvé, et parfois attendu depuis longtemps, pour les autres. Car « Un Job à ta porte » se veut bien plus qu'un simple salon de l'emploi : l'initiative est conçue

comme une véritable action de proximité pour les personnes à la recherche d'un emploi et les entreprises locales, commerçants et indépendants à la recherche de collaborateurs motivés.

3000 demandeurs d'emploi sont recensés sur les quatre communes de l'Ouest du Brabant wallon. Et pourtant de l'emploi il y en a ! C'est le défi que veut relever l'action « Un job à ta porte » : les entreprises qui participeront en tant que recruteur devront remplir une seule condition, celle de proposer une opportunité d'emploi à court ou moyen terme.

Les candidats auront donc des possibilités d'entretiens d'embauche sur place. Pour autant qu'ils soient prêts, qu'ils aient tous les outils en mains pour satisfaire à la demande. Pour les y aider, ils pourront aussi s'inscrire ou s'informer auprès d'opérateurs de formation et d'insertion de la région. Mais ils pourront aussi se préparer, grâce à des ateliers organisés par le Carrefour Emploi Formation et la MIRE BW : comment rédiger un CV, une lettre de motivation, se préparer à un entretien d'embauche, ...

Et les employeurs présents auront aussi eu l'occasion, avant, de se préparer. Ils seront préalablement conviés à un lunch pour leur donner les meilleures informations sur la façon de mener à bien un recrutement, et seront accompagnés par un conseiller du Forem pour analyser leurs besoins, rédiger et diffuser l'offre et en assurer le suivi.

« Un Job à ta porte », c'est le mardi 27 février, de 9h à 13h au stade Leburton, Allée des sports 7 à 1480 Tubize. L'entrée sera gratuite.

MARCHÉ DE NOËL À LA RÉSIDENCE

La Résidence d'Arenberg vous invite à son traditionnel marché de Noël le samedi 09 décembre de 14h à 18h.

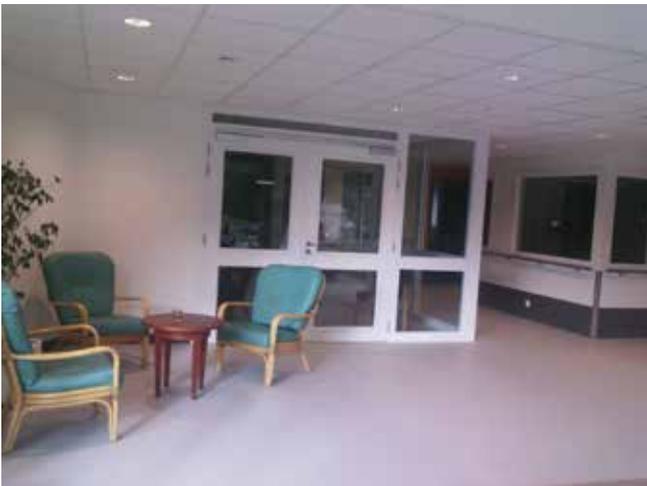
Des stands artisanaux et de dégustations vous seront proposés ainsi que des décorations et cadeaux de Noël réalisés par les résidents.

Rendez-vous dans le restaurant de la résidence, 1, rue Docteur Colson à Rebecq.

LES TRAVAUX AVANCENT À LA RÉSIDENCE D'ARENBERG !

Ce 12 octobre, des résidents ont emménagé dans la nouvelle extension. Des chambres individuelles avec douche personnelle sont désormais occupées par 21 résidents.

La rénovation des anciennes chambres débutera prochainement. Au terme des travaux, tous les résidents disposeront d'une chambre individuelle.



RECRUTEMENT D'UN AGENT TECHNIQUE EN CHEF (NIVEAU D9) CONTRACTUEL – CDI TEMPS PLEIN – APE – M/F

Les candidatures sont à adresser au Collège communal de la Commune de Rebecq au **plus tard le 30 novembre 2017**,

soit par la poste (Rue Dr Colson, 1 - 1430 REBECQ),

soit via le site internet de la commune : www.rebecq.be,

soit via l'adresse mail : grh@rebecq.be

Elles seront accompagnées des pièces suivantes :

- de la lettre de candidature,
- d'un curriculum vitae détaillé,
- d'un extrait de casier judiciaire de modèle II, délivré après le 29 août 2017,
- d'une copie du permis de conduire ;
- d'une copie certifiée conforme du ou des diplômes requis à l'emploi.

Les dossiers incomplets à la date du 30 novembre 2017 ne seront pas acceptés.

CONDITIONS :

- disposer d'un diplôme de bachelier (anciennement graduat) à orientation technique ou
 - disposer d'un diplôme universitaire à orientation technique ;
- ET
- pouvoir justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans en gestion d'équipe.

Pour pouvoir participer à l'examen, les candidats doivent être porteurs des titres requis à la clôture des inscriptions.

Contact

Service GRH 067/28.78.35

LA RÉGIE TECHNIQUE TRAVAILLE POUR VOUS

Travaux réalisés :



- Réfection de la rue Sainte Renelde,



- Réfection de la Chaussée de la Genette et du Chemin Malpensée,



- Ouverture de la Grand-Place de Quenast le 27/09,



- Asphaltage à Rognon (Gallet, Haute et Basse franchise, Drôleau, Tassonnaire) et aménagement d'éléments linéaires,



- Cimetière : Restauration de murets, des morgues, mémoriaux et monuments. Photo : réfection du mur du cimetière de Bierghes.



- Aménagements espaces verts : réfection des terrains de pétanque,...

Travaux en cours :

- Entretien : Curage des 2700 avaloirs,
- Réfection de la rue Stincup Lobbecq,
- Grand-Place de Quenast : Aménagement des parterres, placement des nouveaux garde-corps et abris de bus.

Travaux à venir en 2018:

- Réfection d'une partie de la Rue du Montgras de début mars au 9 avril,
- Réfection de la Rue du Pont du 06 avril au 15 juin,
- Réfection courant mars de la Rue de la Carrière, du Chemin Belle Vue, du Chemin Marais Bourleau et à la Bouloire, Chaussée de Mons.
- Réaménagement de la cour de l'ONE en parking.
- Football : aménagement des espaces supports (nouveaux garde-corps, réfection des accotements,...) et nouvel éclairage LED sur le terrain synthétique.

CAMPAGNE CARBONE SEREZ-VOUS LE SUPER-HÉROS DU CLIMAT ?



C'est le défi que vous lance l'Agence 2 Degrés ! En quelques clics, les citoyens wallons sont invités à évaluer leur niveau d'émission carbone et engager une foule de petites actions à leur portée, pour réduire leur poids de CO₂. La campagne organisée par l'Agence wallonne de l'Air et du Climat (AwAC) entend faire évoluer les comportements de manière ludique, pour contribuer aux objectifs du Plan Air-Climat-Energie.

Avec une approche ludique et s'appuyant sur les codes des Super-Héros, l'Agence 2 Degrés lance sa campagne sur les réseaux sociaux. On passe son Test carbone, on est recruté par l'Agence 2 Degrés et on arrive dans la League qui correspond à son niveau. Et hop, on part pour des missions, progressives, graduées, documentées, qui font épargner des kilos, voire des tonnes de CO₂ ! Et en un clic, les amis sur Facebook sont au courant.

Avec l'appui des organisations-relais (fédérations professionnelles, associations de consommateurs, services publics, ...), qui côtoient les citoyens au jour le jour, la campagne est lancée pour 6 mois. Jusqu'en avril 2018, la communauté digitale sera animée et encouragée à réfléchir et agir pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, à traquer le kilo de CO₂, là où il est visible et, aussi, là où il se cache ! 1/2

Infos : www.agence2degres.be / facebook.com/agence2degres/ / www.awac.be



RECHERCHE ETUDIANT(E)S POUR PLAINES DE VACANCES

Tu es étudiant(e) et souhaites travailler comme moniteur lors des plaines de vacances communales organisées pendant les vacances scolaires ? Remplis vite le formulaire d'inscription et envoie-le à l'administration communale, Rue Dr Colson, 1, 1430 REBECQ (ou dépose-le à l'Accueil).

FORMULAIRE DE CANDIDATURE POUR LES PLAINES DE VACANCES COMMUNALES A REMETTRE POUR LE LUNDI 8 JANVIER 2018 AU PLUS TARD

Coordonnées :

Nom :	Mail :
Prénom :	Profession et/ou études en cours:
Date et lieu de naissance :
Adresse :
.....	N° de Registre national :
.....
Tel et/ou G.S.M :	N° de compte bancaire :
.....

Tranche d'âge pour laquelle vous vous portez candidat :

2 1/2 à 6 ans 6 à 12 ans

Disponibilité(s)

Plaines de détente:

Semaine du 12 au 16 février 2018

Plaines de printemps

Semaine du 3 au 6 avril 2018 (4 jours, férié le 2).

Semaine du 9 au 13 avril 2018.

Brevet ou titre acquis :

.....
.....

Expérience(s) professionnelle(s) :

Pouvez-vous détailler vos différentes expériences professionnelles en centre de vacances ou en mouvement de jeunesse ?

.....
.....
.....

Avez-vous le BEPS (brevet des premiers soins)?

Oui Non

Je m'engage à faire parvenir avec le document ci-joint une lettre de motivation ?

Avez-vous déjà signé un contrat moniteur (article 17) en 2018 ? Si oui, combien de jour ?

.....

Date et signature :

MÉRITES SPORTIFS

Les résultats

Le 14 octobre dernier, la Commune de Rebecq en collaboration avec le Conseil Consultatif des Sports remettait les mérites sportifs, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au Hall Omnisports. Ce fut également l'occasion pour les clubs de présenter des vidéos et des démonstrations en live de leurs activités. Bref, une belle fête du sport dans une ambiance festive !

Mérite individuel



Le mérite individuel a été attribué à Quentin Mahauden, en Karaté.

Quentin pratique ce sport depuis l'âge de 5 ans. Il est membre de l'équipe nationale belge depuis l'âge de 14 ans. Champion de Belgique en 2016, il est sélectionné pour les Championnats d'Europe et les Championnats du Monde. Quentin Mahauden comptabilise 8 podiums importants : 1er aux Championnats de Belgique, 1er à l'Open d'Orléans (France), 1er à l'Open international d'Alagas (France), 2e à l'Open international Mondial de Lignano (Italie), 3e à l'Open de France, 1er à l'Open de Belgique, 3e à l'Open de Pilzen (Tchéquie), 2e à la Venise Cup (Italie). Le Karaté club de Rebecq peut être fier de son champion !

La deuxième place revient à Maëlle Pettino, en gymnastique. Maëlle a débuté la gymnastique à l'âge de 8 ans. Elle a commencé les compétitions en Division 5. Malgré des blessures graves, en cumulant jusqu'à 10h30 de gymnastique par semaine, Maëlle a rapidement évolué vers la Division 4 B puis vers la Division 4 A. Elle a été Championne francophone Senior de Division 4 A (la plus disputée) face à 38 concurrentes. Avec ses résultats prometteurs, elle évoluera l'année prochaine en Division 3.

Mérite équipe



Le mérite équipe a été attribué à Rebecq United (foot en salle). Club rebecquois créé en 2012, Rebecq United devient le meilleur club de la région en football en salle en s'imposant comme champion de Division 3 nationale. Les joueurs de Rebecq United évolueront en Division 2 nationale l'année prochaine.

La deuxième place revient au Tennisland Rebecq. Cette année encore, le Club du Tennisland s'est offert de belles victoires. Notamment avec les jeunes joueuses Lisa Dambrosio, Sacha Steven et Charlotte Rimez qui remportent le titre de Championnes du Hainaut par équipe en JF - 15 ans et passent au niveau national.

La troisième place revient à l'équipe B de l'Ajax Rebecq (foot en salle), qui s'offre une belle 2e place en Championnat et remporte la victoire de la Coupe du Brabant-Bruxelles. C'est la première fois qu'une équipe B gagne cette coupe. Victoire sur le score de 4-3 à la dernière minute.

Prix de l'Espoir (-16 ans)



Le Prix de l'Espoir a été attribué à Flavie Prévost (judo). Flavie a commencé le judo à l'âge de 4 ans dans la section «baby judo». Elle a débuté la compétition à l'âge de 10 ans en participant à de nombreuses rencontres amicales. Cette année, elle a atteint l'âge réglementaire pour pouvoir participer aux championnats officiels. Sur 13 compétitions «amicales», elle monte sur 13 podiums dont 9 fois à la première place. Pour sa première participation aux Championnats officiels, Flavie ramène un titre de Championne de Brabant, un titre de Championne régionale francophone et un titre de Vice-Championne de Belgique dans sa catégorie des moins de 36 kg.

La deuxième place revient à Simon Gabay, en karaté. Simon a débuté la compétition il y a 2 ans, à l'âge de 13 ans. La régularité dans ses entraînements lui a permis de décrocher dès le départ plusieurs podiums : 3e place à la Wapi Cup, 3e place à l'Open d'Orléans (France), 3e place à l'Open international de Liège et une 3e place au Championnat francophone.

Prix de l'Action sportive

Le Prix de l'Action sportive est attribué ex aequo à :



I Jean-Louis Weyland (Ju-jutsu et Ko-Bu-Jutsu). Jean-Louis est le fondateur et le Président du Club de Ju-jutsu & ko-bu-jutsu de Rebecq depuis sa création en 1999. Pratiquant d'arts-martiaux depuis 1968, il est aujourd'hui Senseï et 6e dan de Ju-jutsu. 3e dan de ju-jutsu depuis le 30 janvier 2001, diplômé du Japon le 19 octobre 2002 par la Daï Nippon Butoku Kai à Kyoto, il poursuit sa voie tout en transmettant à ses élèves le «savoir» accumulé au cours de ses années de pratique et de recherche, pour qu'à leur tour ils puissent un jour l'enseigner à d'autres dans le respect de ces valeurs.

I Jacques Horny (aikido). Aikidoka depuis 1973, Jacques est le dojo-cho du club de Rebecq depuis sa fondation en 1996. Il a continuellement œuvré en Belgique et à l'étranger à diffuser et enseigner l'Aïkido. Le Club a fêté ses 20 ans d'existence en 2016. Jacques Horny a été promu au grade de 7e dan Aïkikaiï par le Doshu en janvier 2017. Il s'agit de la plus haute autorité de la discipline. Cette reconnaissance exceptionnelle n'a actuellement été octroyée qu'à 4 professeurs belges à ce jour.



Le jury a également tenu à mettre à l'honneur Werner Speckaert, célèbre designer de casques. À l'âge de 6 ans, Werner reçoit son premier vélo, qu'il cassera dans la journée... Depuis, il n'a plus jamais quitté la discipline. Il débute le BMX à 12 ans, qu'il pratique non-stop jusque 24 ans, puis le vélo de descente, le freestyle et le half-pipe. Les titres s'enchaînent, Champion de Belgique, Champion d'Europe, Champion du Monde. Werner passe en catégorie professionnelle et termine 6ème aux Championnats du Monde.

Pour participer aux compétitions, il peint lui-même ses casques. Stéphane Everts l'interpelle lors d'une rencontre fortuite dans un magasin et lui demande de dessiner ses propres casques. La carrière de designer de Werner Speckaert débute. Il travaillera pour les meilleures marques au monde dans différentes disciplines : moto GP pour la Team All Star, Honda et Suzuki puis pour Bell en Formule 1. Werner dessine les casques de Lewis Hamilton et du Champion du Monde de jet-ski Quintenbos ainsi que tous les casques des Champions du Monde de moto-cross. Werner Speckaert

travaille pour la marque américaine «Specialized» pour laquelle il réalise le design des vélos de compétition pour les plus grands champions.

D'autres sportifs ont été également mis à l'honneur pour leurs résultats, même s'ils n'avaient pas présenté leur candidature à l'obtention d'un mérite.

JUDO :



I Zoé Ergo : titre de Championne de Brabant U15

I Andrea Falcinelli : titre de Vice-Championne de Brabant U15

I Mélanie Jeunieaux : titre de Vice-Championne de Brabant U15

I Félix Loncin : titre de Vice-Champion de Brabant U15

I Maxence Prévost : titre de Champion de Brabant U18

I Antoine Halconruy : titre de Vice-Champion de Brabant U18

KARATE



I Mathis Alves

I Aurélie Antoine : 3^{ème} place du Championnat francophone

I Eugenieu Truculet

I Sacha Lefebvre

I Maxence Jacqmin

I Camille Graux

I Romain Graux

I Romain Deryck

I Emilien Deryck

I Anissa Tresnie

I Yahya El Aidi

I Charlotte De Saeger

GYMNASTIQUE



! **Juliette VOET** : 3ème place en Division 5 Imposé A 9 ans au Championnat provincial du Brabant wallon-Bruxelles

! **Olivia Halas** : 2ème place en Division 5 Jeunes Gymnastes 4, 7-8 ans au Championnat provincial du Brabant wallon-Bruxelles

! **Amandine Briffoz** : 3ème place en Jeunes Gymnastes 3, 9 ans au Championnat provincial du Brabant wallon-Bruxelles

TENNIS



Tennisland : Championnes du Hainaut JF 15 ans :

- ! Opale Fleisheuer
- ! Manon Fleisheuer
- ! Zora Martin

Tennisland : Championnes du Hainaut Dames 25 ans DIV 3 :

- ! Jennifer Demeuldre
- ! Isabelle Fauville
- ! Emilie Gaspar
- ! Audrey Devroy
- ! Erika Dooms
- ! Catherine Dujacquier
- ! Emmanuelle Cossement

Tennisland : Champions du Hainaut vétérans 45 ans

- ! Christophe Renaud
- ! Philippe Mahauden
- ! Frédéric Sarto
- ! Francis Van Claire
- ! Youri Caels

Démonstrations



UN PRIX SPÉCIAL A ÉTÉ DÉCERNÉ PAR LE JURY À HUGO BATTEAUW

Pour son engagement en faveur du sport dans notre Commune. A l'occasion de sa retraite après des années au service du tennis, Hugo Batteauw, ce grand homme du sport a également été mis à l'honneur par son club, qui a nommé le court central « **Court central Hugo Batteauw** ».



VOUS ETES ADEPTES DES PROMENADES A VELO OU A PIED ?

L'Administration communale a édité trois cartes de promenades avec des parcours variés (compris entre 1,5 à 20 km) qui vous permettront de découvrir ou redécouvrir nos curiosités naturelles, patrimoniales et historiques.

Les circuits vélo

Partez à l'exploration des villages qui composent l'entité de Rebecq, de leurs richesses naturelles et curiosités historiques.

Les promenades des chapelles

Au détour d'une ruelle, ou le long d'une façade, vous admirerez les trésors oubliés du petit patrimoine religieux de nos villages.

En quête d'un bol d'air : nous vous proposons une balade bucolique le long des méandres de la Senne, au travers des chemins de campagne.

Le sentier comestible

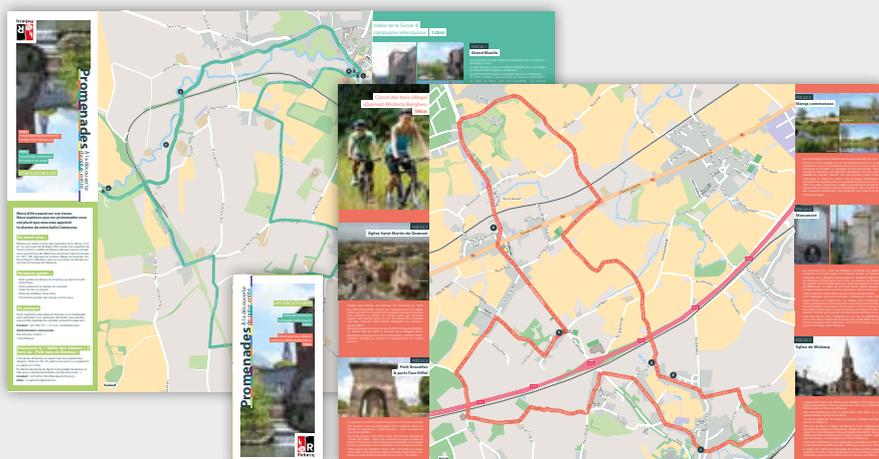
Plantes oubliées mais néanmoins comestibles et petites bêtes vous attendent sur ce parcours verdoyant et instructif.

Les lieux de mémoire

Allez à la rencontre des personnages qui se sont battus et sont morts pour défendre nos libertés et nos valeurs.

Les cartes sont disponibles gratuitement auprès du service Accueil (Rue Docteur Colson, 1 – 1430 Rebecq) pendant les heures d'ouverture des services (du lundi au samedi de 8h45 à 11h45 et le mercredi après-midi entre 13h30 et 15h30).

LES CIRCUITS VÉLO



CIRCUITS DES CHAPELLES



HISTOIRE & BALADES DIDACTIQUES



REBECQ – MONGHIDORO, UN JUMELAGE QUI FÊTE 25 ANS D'AMITIÉ !



Les communes de Rebecq et Monghidoro sont jumelées depuis de nombreuses années et des liens très forts lient ces deux communautés.

En effet, après la deuxième guerre mondiale, un protocole d'accord italo-belge a été signé entre les deux Etats, prévoyant l'envoi de 50.000 travailleurs italiens dans les mines belges contre un approvisionnement en charbon. D'autres entreprises d'extraction, comme les carrières de Quenast, ont alors profité de cet accord pour faire venir de la main d'œuvre. A Quenast, en 1946, 33 jeunes émigrants arrivèrent de Monghidoro, un petit village d'Emilie-Romagne.

Ils furent suivis de centaines d'autres au fil des années. De très nombreuses familles de Rebecq ou Quenast comptent aujourd'hui au moins un membre originaire de Monghidoro. En 1992, un comité de jumelage vit le jour, rassemblant ces Monghidoresi immigrés à Rebecq, afin d'organiser des échanges culturels, sportifs, didactiques et pérenniser les liens entre les deux communautés. Vu le succès toujours plus populaire de cette initiative, un jumelage officiel fut signé entre les deux communes en 2002.



A Rebecq pour le 25ème anniversaire !

Cette année, le jumelage fêtait ses 25 ans d'existence, et les 15 ans de la signature officielle de la Charte de Jumelage entre les deux autorités communales. A cette occasion, une centaine d'Italiens ont fait le déplacement pour venir passer quelques jours à Rebecq, sous le soleil automnal. Au programme : visites culturelles et institutionnelles, dégustations de produits locaux, découverte de notre patrimoine, rencontres festives ou de mémoire, musique et bonne humeur.



La chorale de renommée internationale « Il coro di Scaricalasino », originaire de Monghidoro, a offert un récital de toute beauté à l'Eglise Saint-Géry de Rebecq et à l'Eglise Saint-Martin de Quenast. D'autres artistes italiens avaient fait le déplacement, comme par exemple le groupe de chanteurs « 5 Marzo », ou les groupes de métal « Italicus Carnifex » et « Devil crusade » qui ont participé à une soirée musicale organisée à la Maison des Jeunes, en compagnie du groupe de Pascal.



La journaliste Giada Pagani a présenté son livre « Guide de l'Appenin », qui décrit tous les atouts touristiques de cette belle région (**NDLR : le livre est disponible à la Bibliothèque communale de Rebecq, si vous le souhaitez**).

Au cours de leur séjour, les Italiens ont pu se réapproprier quelque peu l'histoire de leurs ancêtres émigrés septante ans plus tôt, qui ont quitté les pentes fleuries de leurs montagnes pour découvrir l'immense trou des Carrières et le dur labeur de la pierre. La visite du site des Carrières fut très émouvante, de même que la découverte du nouveau Musée du Porphyre, qui fait une large part à la présence des ouvriers italiens au sein de cette entreprise.



Les Bourgmestres et Echevins en charge du Jumelage ont signé, en présence de membres de leurs Collèges communaux respectifs, la Charte Anniversaire du Jumelage, qui confirme la volonté politique de part et d'autre de maintenir les liens et de poursuivre ces échanges.

Pour la première fois, une rencontre a été organisée entre un groupe d'Alpini de Monghidoro et des représentants des Alpini en Belgique (dont le Président est Tubizien). Tous se sont recueillis, en présence des autorités communales, sur la stèle présente dans le Cimetière de Tubize.

Entre moments de partage, de souvenir et de nostalgie parfois, les deux communautés se souviendront longtemps de ces quelques jours ensemble,

Monghidoro, perché sur les Appenins

Monghidoro est le dernier village d'Emilie-Romagne avant d'entrer en Toscane par la célèbre route provinciale « la Futà ». A mi-chemin entre Bologne et Florence, ce village perché sur la montagne appennine compte un peu moins de 4.000 habitants. Les historiens pensent que le nom « Monghidoro » dérive du latin Mons Gothorum car au VIIIème siècle un groupe de Goths y vivait (peuple germanique de l'antiquité).

Ce village a gardé une tradition montagnarde, gastronomique et festive. L'été notamment y est rythmé par de petites foires ou des marchés dans chacun des hameaux, entre « tortellini », « passatelli », « crescentine » sous un air d'accordéon ou des danses folkloriques. Le célèbre chanteur italien Gianni Morandi est originaire de Monghidoro.

VENTE DE NICOIRS À L'OCCASION DU MARCHÉ DE NOËL

Au Grand Moulin d'Arenberg

Samedi 9 décembre (de 13h à 20h) et
Dimanche 10 décembre (de 11h à 18h)

Outre les désormais traditionnels nicoirs à oiseaux mis en vente lors du Marché de Noël, le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) vous propose cette année de la nourriture pour oiseaux (mélange de graines, noix de coco fourrées,...), ainsi que toute une série d'abris et de mangeoires pour petits mammifères (écureuils, chauves-souris,...). Tous ces produits ont été spécialement adaptés à chaque type d'animal et proviennent de professionnels soucieux de fournir une qualité optimale en la matière.

Les habitants de Rebecq pourront acquérir tout ce matériel à moindre prix grâce à l'intervention de la commune dans leur prix d'acquisition. Les articles seront disponibles dans la limite des stocks. À noter que les membres du PCDN présents sur le stand pourront vous fournir des renseignements utiles pour le placement des nicoirs. Des fiches techniques seront également à votre disposition.



VOTRE ADMINISTRATION COMMUNALE EN QUELQUES CHIFFRES

En 2017, du 1^{er} janvier au 1^{er} octobre, la Commune a reçu :

- 12.638 visites
- 8.801 courriers
- 736 visiteurs dans le cadre de visites touristiques

Population – Etat civil

Au 01/01/2017, la population rebecquoise était de 10.952 habitants (5.411 hommes et 5.541 femmes). Au 10/10/2017, on dénombre 355 nouvelles inscriptions et 430 sorties (dont 305 départs, 32 radiations d'office et 28 radiations pour l'étranger). Au 10/10/2017, on note 36 mariages, 7 divorces, 29 déclarations de cohabitation légale, 77 naissances, 26 reconnaissances de paternité et 77 décès.

Ont été délivrés :

- 1.565 cartes d'identité
- 410 Kids cards
- 27 certificats d'identité pour enfants de moins de 12 ans de nationalité étrangère
- 409 passeports
- 322 autorisations parentales
- 12 déclarations de dernière volonté
- 35 déclarations d'euthanasie
- 920 extraits de casier judiciaire
- 8 certificats de milice
- 1.685 compositions de ménage
- 29 certificats de vie
- 319 certificats de résidence
- 17 formulaires de transplantation d'organes
- 325 permis de conduire
- 226 permis de conduire provisoires
- 33 permis internationaux
- 38 nouveaux dossiers pour des personnes de nationalité étrangère.

Urbanisme - Mobilité :

En 2017 ont été délivrés :

- 73 permis de bâtir (et 59 refus de permis)
- 2 permis d'urbanisation
- 11 déclarations urbanistiques préalables
- 71 déclarations de classe 3.

Primes :

En 2017, 141 Primes ont été octroyées dont :

- 7 Primes à l'acquisition de fûts composteurs, pour un montant total de 217,60 € ;
- 134 Interventions dans les frais de télévigilance pour un montant total maximum de 976,46 €.

MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : DES LEDS POUR UNE MOINDRE CONSOMMATION

L'éclairage public communal est composé de tous les points lumineux appartenant à une Commune. A Rebecq, on recense 2.260 points d'éclairage public (50 sources sodium basse pression à lumière orange, 980 sources sodium haute pression à lumière dorée, 610 sources iodures métalliques à lumière blanche et 610 autres sources dont des halogènes par exemple). La puissance totale de notre réseau d'éclairage public est de 180 kW.

Les lampes étaient historiquement à incandescence, puis au mercure, puis encore au sodium. Petit à petit, les techniques ont évolué et permettent désormais la production d'une nouvelle sorte de lampes beaucoup plus modernes et moins énergivores : les Light Emitting Diodes (LEDs). Un nouvel arrêté du Gouvernement wallon voté en septembre dernier propose la modernisation de l'ensemble des parcs d'éclairage publics, en dix ans, afin de remplacer l'ensemble des sources lumineuses par des Leds.

Concrètement, la mise en œuvre de ce programme pluriannuel sur 10 ans est

annoncée à partir de 2020. Environ 65 % du coût de l'opération de remplacement sera pris en charge par l'OSP (obligations de service public) tandis que les Communes auront à financer le solde. L'économie d'énergie attendue est de l'ordre de 80 % et l'économie financière associée est estimée entre 65 et 70 %. Les Communes devraient donc bénéficier d'un temps de retour rapide de leur investissement (le plus souvent entre 3 et 5 ans).

A Rebecq, actuellement, la consommation de l'éclairage public représente un montant de 120.960 € par an. Lorsqu'on calcule une extrapolation des coûts avec le système LED pour 2030, la consommation annuelle ne représentera plus alors qu'un montant de 48.380 €. Une belle économie annuelle de 72.580 € ! Pour arriver à ce résultat, la Commune financera une partie du remplacement des LEDs durant 15 ans, soit une dépense annuelle estimée à 44.749 €. Au final, la Commune réalisera donc une économie annuelle de 27.831 € durant les 15 prochaines années, et de 72.580 € par an ensuite.

DÉCORONS NOS ÉCOLES !

La classe de troisième primaire de l'école communale de Rebecq s'est lancée dans un projet peinture afin de colorer leur école.

« Nous mettons de la vie à notre école, dit Chanel.

« C'est chouette de peindre quand il fait beau, dit Steffen. »

Les élèves sont de vrais peintres en herbe et l'école n'en est que plus belle !



LES ÉLÈVES PARRAINENT UN MONUMENT AUX MORTS



Afin de permettre la transmission du Souvenir, génération après génération, les écoles de l'entité en collaboration avec les associations d'Anciens Combattants, ont mis sur pied un système de parrainage. Chaque année, les élèves de sixième primaire d'une école parrainent symboliquement un Monument aux Morts. Ils auront l'année scolaire pour découvrir les personnes derrière les noms gravés sur la pierre, leur parcours douloureux, leur engagement pour la Patrie. En fin d'année scolaire, ils passeront le relais aux plus jeunes, pour perpétuer ainsi, année après année, la Mémoire.

Cette année, c'est le Monument aux Morts situé à Bierghes rue Caporal Trésignies qui a été parrainé.

« *Nous voici maintenant parrains et marraines du monument aux morts de Bierghes. Nous allons accomplir notre Devoir de Mémoire.* » (Les élèves de sixième année)



ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE : VOS FORMATEURS



Au sein de l'Espace Public Numérique, vous pouvez vous former à l'informatique, sous les bons conseils d'Emma et de Serge, des professeurs expérimentés, que nous vous invitons à découvrir ci-dessous.



Emma

Quel est votre rôle au sein de l'espace public numérique de Rebecq ?

Mon rôle au sein d'EPN est d'initier des personnes à l'informatique. Pour certains, c'est une véritable découverte d'un PC (maniement de la souris, du clavier...). Pour d'autres, qui ont déjà utilisé un ordinateur par exemple dans le cadre de leur travail, il s'agit de leur montrer le fonctionnement en dehors des programmes spécifiques à leur ancienne entreprise. Durant ce cours, nous abordons principalement la découverte de l'ordinateur, l'explorateur Windows et les bases de Word. Après cette année d'initiation à l'informatique ou si les personnes maîtrisent déjà suffisamment le PC, EPN propose aussi un cours « atelier ». Durant ceux-ci, nous réalisons ensemble de petits projets tels que des calendriers, cartes postales, menus, albums, bandes dessinées, etc. Nous personnalisons le tout en utilisant des photos personnelles.

Quel est votre parcours ?

Après une formation au cours du soir en informatique, j'ai suivi les cours donnés par l'asbl Ordifolies à Rebecq. On m'a ensuite demandé si je souhaitais essayer de donner des cours. C'est à partir de là, que je me suis investie et ai commencé à rédiger mon cours. Cela fait maintenant 18 ans que je partage cette passion. Lorsqu'une personne réalise un calendrier avec les photos de ses enfants ou petits-enfants, pour elle c'est magique, parce qu'elle n'imaginait pas pouvoir le faire. Et moi, je suis fière de l'avoir aidée dans sa réalisation. C'est un peu mon moteur chaque année.

Quelles sont les raisons qui vous ont dirigée vers l'enseignement de l'informatique ?

Avant toute chose, ce qui me motive c'est le lien qui se crée avec les participants. Certaines personnes suivent les cours depuis plusieurs années, elles gardent de cette manière un contact social et nous passons un agréable moment tous ensemble.

Ici, chacun avance à son rythme. Je suis d'ailleurs aidée par Monique Delattre pendant les cours afin de pouvoir passer un maximum de temps auprès de chaque personne.

Une anecdote à nous raconter ?

Emma - Oui...il y a plusieurs. Je me souviens notamment qu'alors que j'enseignais l'enregistrement sur une disquette, une personne a voulu insérer une disquette. Le problème est que le lecteur de disquettes avait été retiré de la tour de cet ordinateur et il y avait juste un trou à la place du lecteur. La personne a donc jeté la disquette à l'intérieur de la tour... Pour essayer de la récupérer, j'ai retourné la tour. Je crois que je n'oublierai jamais la réaction horrifiée de la personne : celle-ci craignait que je ne mélange les informations sauvegardées :-).



Serge

Quel est votre rôle au sein de l'espace public numérique de Rebecq ?

Mon rôle au sein de l'EPN intervient dans une 2ème phase, après la pratique d'une première année de cours d'initiation voire d'une deuxième année d'application. L'ordinateur ne fait plus peur, « rien ne peut casser ». Les élèves, sont de plus en plus curieux et extravertis. Ils désirent approfondir leurs connaissances. Je leur dévoile le « mécanisme » de l'information par Internet, accéder « à la fenêtre sur le monde », « www » (world Wide World) qui signifie « large réseau/toile mondiale » via des textes, des images, de la vidéo, de la musique, des réservations en ligne, des paiements bancaires...

Je les conseille et les initie à la communication rapide avec toute personne, via l'apprentissage d'envois et de réceptions de messages e-mails par textes, photos, vidéo, ... sans tomber dans les pièges des virus, des malware, des hoax et des spam ainsi que l'utilisation par contacts vidéo via le logiciel Skype. Je leur faire découvrir les façons de compiler des données et d'établir rapidement des tableaux et des listes clairs via le logiciel Excel.

En tant qu'ancien photographe professionnel, j'explique à d'autres élèves les éléments de bases de la photo numérique. Nous apprendrons ensemble les astuces de l'appareil de chacun. J'organise des sorties pour mettre en pratique l'évolution des connaissances. Via un logiciel de retouche photo complet, j'apprends à améliorer les images, à les transformer, à apporter des effets spéciaux, à incruster des titres...

Pour tous les cours, je pars de zéro, pour « combler » progressivement les lagunes quel que soit les connaissances déjà acquises auparavant pour amener chacun au même niveau.

Quel est votre parcours ?

J'ai suivi pendant 3 ans des cours du soir d'informatique à l'école professionnelle de Courcelles, je me suis ensuite inscrit aux cours donnés par l'a.s.b.l. Ordifolies à Rebecq où j'ai commencé à rédiger des tutoriaux puis à donner des cours de rattrapage et enfin je suis passé au stade de formateur. Pendant plus de 9 ans j'ai été formateur à Ordifolies. En 2016, l'école a pris le nom de « Souris et moi » et a intégré via la Région wallonne la qualification d'espace public numérique, soit EPN, à Rebecq. En ce qui concerne la photographie, je suis diplômé de l'école de la ville de Bruxelles et anciennement j'ai été assistant de cours à l'école d'Architecture et des Arts Visuels à l'école de la Cambre à Bruxelles.

Quelles sont les raisons qui vous ont dirigé vers l'enseignement de l'informatique ?

Mes premières approches avec un ordinateur ont été assez difficiles et sans beaucoup de possibilités d'aides, ce qui est souvent le cas. Cette difficulté que j'ai connue personnellement m'a motivé pour me diriger vers l'enseignement de l'informatique. A présent j'adore partager mes connaissances, utiliser une pédagogie simple, avec des exemples « imagés » et compréhensibles, je remarque que le courant « passe bien », ce qui me donne chaque jour de la motivation.

Une anecdote à nous raconter ?

Pendant un cours, un élève m'a demandé s'il y avait moyen d'imprimer des pages blanches ! Réflexion de tous les élèves, ensuite hilarité de certains mais un profond étonnement subsiste... L'élève assure que cela lui était arrivé, son imprimante avait sorti une première page avec son texte puis 24 autres pages blanches sont sorties ! Il s'est avéré, sans s'en apercevoir, que la touche ENTER est restée un long moment enfoncée et avait renvoyé x fois à la ligne suivante. Moralité... il est bien conseillé de cliquer sur la touche « Aperçu » avant toute impression !

Une autre anecdote qui m'a fait plaisir. Il m'arrive fréquemment en classe de dévoiler une astuce informatique en disant « je vais vous montrer un petit truc de sioux ». Quel ne fut pas mon étonnement lorsque, le jour de mon anniversaire, une élève de la classe de « Retouche photo » m'offrit une photo montage en costume d'indien et coiffé de deux plumes sur la tête ! Elle est bien sûr toujours dans mon bureau.

EXERCICES INCENDIE

Afin de sécuriser au maximum nos écoles, nous avons organisé dans chacune d'elles des exercices incendie, visant à préparer les équipes à un éventuel départ de feu et à procéder dans le calme et l'efficacité à une évacuation. Chaque classe a ainsi reçu des consignes précises et sait désormais comment réagir en cas de catastrophe. En photo, l'école de la Rue de Saintes pendant l'évacuation.



FÊTES D'HALLOWEEN

Nos écoles ont fêté Halloween, à grand renfort de potirons, d'araignées, de sorcières et de bébés vampires... En photo, l'école des Tourterelles.



DERNIÈRE MINUTE

ENVIE DE RENDRE LA WALLONIE PLUS PROPRE ? DANS CE CAS, N'HÉSITÉZ PAS À REJOINDRE LES « AMBASSADEURS DE LA PROPRETÉ ».

Wallonie Plus Propre lance une grande opération visant à mobiliser les personnes qui souhaitent maintenir propre leur rue, leur quartier ou tout autre endroit de leur choix. Vous aussi, vous souhaitez devenir un Ambassadeur de la Propreté ? Dans ce cas, inscrivez-vous sur le site internet www.walloniepluspropre.be/ambassadeurs, seul ou en équipe, réservez gratuitement votre matériel, choisissez la zone que vous souhaitez entretenir et signez la charte qui fera de vous un véritable Ambassadeur. Il conviendra de déterminer avec la Commune les modalités pratiques d'évacuation des sacs que vous aurez récoltés.

Infos : www.walloniepluspropre.be.

ACCIDENT DU TRAVAIL ? CONTACTEZ FEDRIS

Le Fonds des accidents du travail a fusionné avec le Fonds des maladies professionnelles pour devenir FEDRIS, l'Agence fédérale des risques professionnels.

Si vous avez besoin d'aide suite à un accident du travail, vous pouvez contacter FEDRIS au 02/506.84.92, ou vous rendre à la permanence à Bruxelles, rue du Trône 100 le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h.

Les assistants sociaux vous expliquent le règlement de votre accident du travail et vous aident à obtenir l'indemnisation à laquelle vous avez droit. Ils vous informent sur la législation relative aux accidents du travail.

Infos : www.fedris.be

M.S KIDS DANCE

M.S. Kids Dance est un concept de danse familiale sur Rebecq pour les enfants âgés de 2,5 ans à 10 ans. Les styles de danses varient en passant par le hip hop, le moderne et ce jusqu'au Girly. C'est dans la bonne humeur que Magali et Samantha accueillent vos enfants tous les samedis dans la tranche d'horaire suivante: de 11h jusque 18h en fonction de l'âge et des cours choisis.

Plus d'informations : Tennisland – Rue Zaman 87, 1430 Rebecq - Téléphone: 0473/515.169 - M.S.Kidsdance@gmail.com - [Facebook.com/M.S.KIDSDANCE](https://www.facebook.com/M.S.KIDSDANCE)

NOUVEAU COMMERCE

PAS LE TEMPS POUR LES PRODUITS LOCAUX ?

ECORIGINE EST LÀ POUR VOUS ET PRÈS DE CHEZ VOUS ...

EcOrigine est un magasin ambulant de produits locaux favorisant le circuit ultra court. Leur secteur de vente est Rebecq et Braine-le-Comte, c'est pourquoi EcOrigine propose uniquement des produits de ces deux communes. Leur projet est d'aider au développement de l'économie locale, de diminuer l'empreinte écologique et favoriser l'expansion des producteurs locaux travaillant de manière raisonnée ou bio.

Le magasin ambulant se trouve :

Le mardi de 14h à 20h sur la Place de Bierghes.

Le mercredi de 11h à 20h sur le plateau de la Gare à Rebecq.

Les produits : Légumes, fruits, viande, pain, œufs, glaces, produits laitiers, thé et tisane, gourmandises, jus de fruits,...

Pas le temps ? Passez commande par mail 24h avant, tout sera prêt à votre arrivée :

commandes@ecorigine.be

info@ecorigine.be

0479 41 20 48

www.ecorigine.be

ÉTAT CIVIL

19

BULLES À VERRE ET À TEXTILES

Bulles à verre (IBW)

En plus du parc à conteneurs, vous pouvez vous défaire de vos flacons, bouteilles et bocaux en verre à tout moment dans les bulles à verre présentes aux adresses suivantes.

Adresse	Bulles vertes	Bulles blanches
Rue du Stincup Lobbecq Bierghes	2	2
Gare, Rebecq	2	2
Rue Zaman (Tennisland) Rebecq	2	1
Plateau de la Gare Rognon	1	1
Cité Germinal (école) Quenast	1	1
Vieux Chemin de Mons Quenast	1	1
Rue du Faubourg Quenast	1	1
Rue Maurice Lange (école) Quenast	1	1
Rue du Petit Bruxelles Quenast	1	1

Conteneurs textiles (Les Petits Riens et Curitas)

Donnez une seconde vie aux vêtements et chaussures que vous ne portez plus en les déposant dans l'un des conteneurs à textiles présents sur la commune.

Adresse	Localité
Place L. Nuttinckx	Bierghes
Rue Trieu du Bois (salle omnisport)	Rebecq
Grand Place de Quenast	Quenast
Rue du Pont (gare)	Rebecq
Rue Stincup Lobbecq	Bierghes
Rue Maurice Lange	Quenast

ILS SONT ARRIVÉS

EN SEPTEMBRE,

Vito LEGGIERI, né le 5 septembre, chez Giada Bagelliere et Ciro Leggieri



Nelya VANHORLE, née le 7 septembre, chez Tristelle Teck et Jérémy Vanhorle

Fatoumata BATHILY, née le 13 septembre, chez Nene Bathily

Sasha MATTENS, né le 21 septembre, chez Annick Matuk et Michel Mattens

Guénaël DELARIVIERE MAUROY, né le 22 septembre, chez Julie Mauroy et Yannick Delarivière

Mahé DESCHAMPS, né le 22 septembre, chez Aurélie Gossiaux et Alexandre Deschamps



Nathan BULTERIJS, né le 24 septembre, chez Alison De Vriendt et Robby Bulterijs

EN OCTOBRE,

Liséo MAIOLO, né le 2 octobre, chez Claudia D'Angelo et Jang Maiolo

Emilie MARNEFFE, née le 12 octobre, chez Adeline Steven et Jeremy Marneffe

ILS SE SONT MARIÉS

EN AOÛT,

Le 5, Laurence Verstraeten et Jean-Paul Motheu

Le 10, Diana-Alexandra Boghean-Apachitei et Razvan-Ionut Boghean

Le 19, Alicia Di Natale et Joël Baldanza

Le 26, Cindy Lievens et Geoffrey Van Caneghem

Le 30, Graziella Londero et Jean-Pierre Wiseur

EN SEPTEMBRE,

Le 2, Fabian Molie et Michaël Démeaux

Le 8, Béatrice Debroux et Bernard Guillaume

Le 8, Alisia Lauwerier et Kevin Demoitie

Le 9, Laurence Cherpion et David Carlier

Le 16, Charlotte Pittini et Giuseppe Romato

Le 16, Fabienne Cadiat et Axel Debarre

Le 16, Laurence Bourguignon et Denis Vangeluwe

Le 23, Yasmina Kabdani et Yassine Sattei

Le 29, Angélique Jonas et Jérôme Vignoble

Le 30, Diana Vanhorebeek et Alain Soetens

Le 30, Charlotte Muzzi et Benoît Deronne

Le 30, Gaëlle Nopère et Antoine Watterman

ILS NOUS ONT QUITTÉS

EN JUIN (SUITE),

Lucie Varlet

EN JUILLET (SUITE),

Claude Delbeke

EN AOÛT,

Max Brenard, Marie Warlop, Philippe Rayée, Marie Gillain, Léon Beelen, Simone Lekens, Hildegarda Hoffmann, André Breijsens, Jeanne Lemoine, Francis Bertsché, Sergio Querini, Raymonde Abrassart

EN SEPTEMBRE,

Nadine Staquet, Noël Van Belle, Yvon Huart, Brigitte Delonville, Willy Vanbos-suyt, Joséphine Arschoot, Claude Massart, Genoveffa Brollo

Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits. Selon la commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste n'est pas exhaustive.



Déclaration de mariage

Les formalités en vue d'un mariage doivent se faire à l'Administration de la Commune où aura lieu le mariage.

La déclaration de mariage doit obligatoirement être actée et signée, par les deux époux, 14 jours avant la date du mariage. Pour remplir cette déclaration, les époux se présenteront, sur rendez-vous, au service de l'Etat Civil de l'Administration Communale adéquate.

Les date et heure du mariage seront fixées, au plus tôt le 15ème jour après la déclaration de mariage. Le mariage sera célébré publiquement en présence de deux témoins qui devront obligatoirement présenter leur document d'identité le jour du mariage



Déclaration de cohabitation

La déclaration de cohabitation légale est faite auprès de l'officier du service de l'Etat Civil du domicile commun. Les intéressés doivent se présenter ensemble à l'Administration Communale, munis de leurs cartes d'identité.

A partir du 1er septembre 2013, la déclaration :

- peut être actée immédiatement
- peut faire l'objet d'une attention particulière avec signature devant l'Officier d'Etat civil en présence (ou non) de la famille, sur rendez-vous.

Le coût est de 15 € (comportant la délivrance d'un carnet de cohabitation légale).

Conditions obligatoires :

- ne pas être sous les liens d'un mariage.
- ne pas être lié par une autre cohabitation légale.

- avoir un domicile commun.
- la volonté des parties de cohabiter légalement.

Une convention devant notaire peut être faite préalablement; elle sera mentionnée au registre de population lors de la déclaration de cohabitation légale.



Déclaration de naissance

La déclaration de naissance doit être faite à l'Administration communale du lieu de naissance dans les quinze jours suivant la naissance (non compris celui de l'accouchement, les samedis, dimanches et jours fériés légaux).

La déclaration doit être faite par le père, par la mère ou les deux parents.

La Commune de naissance envoie alors l'acte de naissance à la Commune de domicile qui procède à l'enregistrement au Registre National. La carte d'identité scapulaire est alors émise et envoyée aux parents. Cette carte ne permet pas aux enfants de sortir du territoire belge. Pour ce faire, il faut être en possession d'une Kids-ID ou d'un passeport.

Reconnaissance pré-natale

Pour reconnaître un enfant à naître, les deux parents doivent se présenter ensemble à l'Administration communale, munis de leur pièce d'identité. La reconnaissance est alors actée immédiatement. Cette démarche peut également se faire le samedi, il est alors demandé aux parents de contacter l'Administration communale pour fixer un rendez-vous.

Si la reconnaissance n'a pas été actée avant la naissance de l'enfant, celle-ci pourra se faire dans l'acte de naissance. Dans ce cas, les deux parents devront se présenter tous deux dans la Commune de naissance

Pour les étrangers, il est conseillé de s'adresser à l'Administration communale pour vérifier si des démarches complémentaires ne doivent pas être effectuées. Il en est de même lorsqu'un des parents est marié.

Reconnaissance post-natale

Pour faire acter une reconnaissance post-natale à Rebecq, il faut que les deux parents se présentent ensemble à l'Administration communale, munis de leur carte d'identité. Ils doivent également se munir de l'acte de naissance de l'enfant.

A partir de 12 ans, l'enfant doit être présent pour marquer son consentement à la reconnaissance.

NOS ACCUEILS EXTRASCOLAIRES



Dans chacune des écoles primaires et maternelles de la Commune de Rebecq, un accueil extrascolaire est organisé tous les jours de 6h30 à 8h15 et de 15h30 à 18h30 et le mercredi de

12h00 à 18h30. Pour les écoles communales, ce sont 13 accueillants extrascolaires ayant suivi de nombreuses formations reconnues par l'ONE qui s'occupent de vos enfants. Chaque année, différents thèmes sont abordés afin qu'ils soient capables d'affronter toutes les facettes de ce métier. Des réunions mensuelles sont également organisées dans le but de reconnaître leur travail, de répondre à leurs questions et de fusionner leurs idées.

Les accueillants extrascolaires partagent aussi le temps de midi avec vos enfants ; ce qui permet de transmettre toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la journée et ce, jusqu'aux parents. Cela permet également de maintenir une structure fixe aux yeux de vos enfants. Les équipes étant stables depuis plusieurs années, cela dégage un aspect familial.

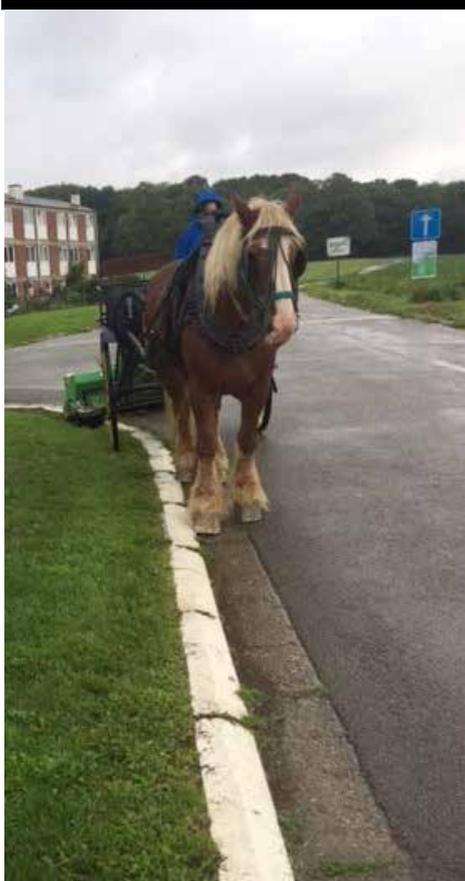
Depuis janvier 2017, un logiciel informatique a été mis en place avec un système de scan dans le but de faciliter le travail de tous : les accueillants extrascolaires sont plus disponibles pour répondre aux attentes des enfants, les parents ne doivent plus se soucier d'avoir de l'argent

pour payer l'accueil extrascolaire, les professeurs ne doivent plus mettre un mot dans le journal de classe, les Directions sont écartées des problèmes financiers... Dorénavant, des factures mensuelles sont adressées à chaque famille, ce qui permet une grande transparence. Et depuis septembre 2017, la gestion des repas chauds et des piscines a été ajoutée au logiciel, de manière à encore simplifier les paiements pour les parents et éviter au maximum le « transport » d'argent par les enfants.

Par ailleurs, les accueillants extrascolaires organisent les plaines de vacances durant les vacances scolaires, ce qui permet une continuité et une vraie confiance tant pour les parents que pour les enfants.

Le service proposé est de plus en plus professionnalisé et reste toujours au même tarif à savoir 0,50€ / ½ heure, tarif dégressif à partir du 3^{ème} enfant à 50% et gratuit à partir du 4^{ème} enfant si tous les enfants de la fratrie sont présents simultanément.

LE CHEVAL DE TRAIT, UN SERVICE DURABLE ET INNOVANT



La Commune a répondu à un appel à projets de la Région wallonne concernant l'utilisation du cheval de trait pour réaliser l'entretien des quartiers rebecquois pendant trois ans. Depuis le mois de septembre, plusieurs prestations ont ainsi été effectuées à la Cité des Agaces. Concrètement, un professionnel, accompagné de son cheval, réalise plusieurs petits travaux d'entretien de la voirie et des espaces verts : balayage des filets d'eau, désherbage thermique, fauchage des bords de routes et des talus, ramassage des déchets, etc.

Les quartiers entretenus serviront ainsi d'échantillons d'étude dans le cadre de cette expérience pilote. Au terme des trois années, sur base des résultats obtenus, un contrat à plus long terme, sur une surface plus étendue, pourra éventuellement être conclu. De plus, ce projet s'inscrit dans la stratégie de la Commune qui s'est lancée, cette année, dans l'élaboration d'un Plan Communal de Développement Rural (PCDR).

Enfin, cette action se veut proche des habitants donc n'hésitez pas à aborder cette personne qui se fera une joie de discuter avec vous de son travail. Le service Environnement de la Commune est également disponible pour toute question relative à ce projet via les coordonnées suivantes : environnement@rebecq.be – 067/287.842.



Edito

2017 arrive doucement à son crépuscule et, avec elle, se termine notre saison culturelle. Mais cette fin d'année vous réserve encore bon nombre d'activités qui raviront petits et grands : le retour sur scène d'Art Senn'ic avec sa nouvelle création « On choisit pas sa famille », le spectacle jeune public « Boris et les sœurs Sushis » à l'occasion de la Saint-Nicolas et la visite du grand Saint, notre traditionnel Marché de Noël sur les sites des Moulins d'Arenberg, ... sans oublier nos thés dansants et le Ciné Junior.

Mais, une saison qui se termine annonce également le début d'une nouvelle que nous aurons le plaisir de vous présenter le 19 janvier 2018 à 19h30 à la Salle Communale de Quenast !

Au nom de l'équipe du Centre culturel, du Bureau et du Conseil d'Administration, je vous souhaite déjà d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une très belle et heureuse année 2018 !



Patricia VENTURELLI,
Présidente du Centre Culturel

THE DANSANT

Guy et Luc

> 23.11, 13h30 – Salle communale de Quenast, PAF 4€

Tarte et café compris

THEATRE

« On choisit pas sa famille »

de Jean-Christophe Barc,
création par Art'Senn'ic

> 24 et 25, 20h ; 26.11,
15h – Salle communale
de Quenast, 10€. RESER-
VATIONS SOUHAITEES,
places numérotées



D'un côté Robert Leguen, de l'autre Pierrette Chaput qu'on ne verra jamais. C'est le jour de leur mariage, tous deux vont sur leurs 60 ans. Yvette Leguen a tenu à ce que le banquet ait lieu dans la salle de réfectoire de l'école primaire où travaille son mari. Toute l'action de On choisit pas sa famille se déroule dans le couloir qui mène à ce réfectoire. Deux sœurs jumelles, une serveuse chaotique, un cuisinier apathique, un cousin alsacien, une jeune fille irresponsable, un frère qu'on n'attendait pas et bien d'autres personnages pittoresques s'étripent joyeusement dans l'affolement des préparatifs ou dans les vapeurs d'alcool d'un vin rouge, un peu vert. Un vent de folie furieuse souffle dans la petite ville bretonne où s'accumulent les catastrophes d'un mariage pas comme les autres.

Mise en scène de Mathieu Deleu
Avec E. Darc, M. Deleu, M. Elsen, C. Gossart, O. Hervieu, A. Meneghello, F. Musch, G. Parein, A. Russo, L. Tartini, N. Van Camp et S. Vander Veken.
Décor : G. Russo, A. Dysseleer, T. Deprêtre et C. Gossart - Régie : D. Verbist

THEATRE JEUNE PUBLIC

« Boris et les sœurs Sushis »

Par la Compagnie Renards



> 06.12, 14h30 - Salle
communale de Quenast,
PAF : 5€. Avec la venue du
Grand Saint !

Boris est un jeune garçon de 8 ans. Sa « Mama », complètement dépassée, se trouve contrainte de le chasser. Boris traverse la forêt. Dans le noir, un jeune loup solitaire, courageux mais pas téméraire lui conseille le silence et l'action discrète... Mais à l'école, les Soeurs Sushis l'invitent au cours de la fête ! Boris devra trouver sa propre voie à la découverte de son émancipation, de l'amour, de l'amitié, des codes de la société et de sa grande voracité ... Dès 7 ans

« Rires, très bon texte original, bons comédiens, mise en scène rythmée. Belles trouvailles, amusant, très agréable à suivre, le temps file. Une belle histoire et du plaisir ... Très bon, une nouvelle réussite des Renards.» S.C.

ACTIVITE FAMILIALE

Marché de Noël



> 9 et 10.12 - Moulins
d'Arenberg, Entrée libre

Artisans, producteurs du terroir et monde associatif se retrouveront le samedi (13h à 20h) et le dimanche (11h à 18h). Plus de 70 stands et une activité qui n'a de cesse de se développer, vous promettant des surprises pour terminer en beauté 2017 ! Vous découvrirez de nombreux nouveaux artisans lors de notre traditionnel Marché !

CINE JUNIOR



Tous en scène

> 13.12, 14h30 – Salle communale de Quenast, PAF 2€

Buster Moon est un élégant koala qui dirige un grand théâtre, jadis

illustre, mais aujourd'hui tombé en désuétude. Buster est un éternel optimiste, un peu bougon, qui aime son précieux théâtre au-delà de tout et serait prêt à tout pour le sauver. C'est alors qu'il trouve une chance en or pour redorer son blason tout en évitant la destruction de ses rêves et de toutes ses ambitions: une compétition mondiale de chant. Cinq candidats sont retenus pour ce défi: Une souris aussi séduisante que malhonnête, un jeune éléphant timide dévoré par le trac, une truie mère de famille débordée par ses 25 marcottins, un jeune gorille délinquant qui ne cherche qu'à échapper à sa famille, et une porc épïc punk qui peine à se débarrasser de son petit ami à l'égo surdimensionné pour faire une carrière solo. Tout ce petit monde va venir chercher sur la scène de Buster l'opportunité qui pourra changer leur vie à jamais.

THE DANSANT

Blues Boys

> 14.12, 13h30 – Salle communale de Quenast, PAF 4€

Tarte et café compris

CINE JUNIOR



Baby boss

> 17.01, 14h30 – Salle communale de Quenast, PAF 2€

C'est toujours un choc de voir ses parents rentrer à la maison avec un bébé dans les bras – surtout quand il porte une cravate, qu'il se balade avec un attaché-case et qu'il a la voix d'un quinquagénaire !

Si Tim, 7 ans, ne voit pas d'un très bon œil ce «Baby Boss» débarquer chez lui, il découvre qu'il a en réalité affaire à un espion et que lui seul peut l'aider à accomplir sa mission ultra secrète...

Car Baby Boss se prépare à un affrontement titanesque entre les bébés et... les toutous, charmants petits chiots qui vont bientôt être vendus pour remplacer les bébés dans le cœur des parents

CEREMONIE

Le CcR vous dévoile sa saison 2018 ...

> 19.01, 19h30 – Salle communale de Quenast, entrée gratuite sur réservation.

La cérémonie sera suivie d'un cocktail dinatoire, nous vous remercions de confirmer votre présence avant le 15/01

THEATRE



« La pizza du chef » de Giovanni Russo, création par Scène sur Senne

> 26 et 27, 20h ; 28.01, 15h
– Salle communale de Quenast, 10€.

RESERVATIONS SOUHAITEES,
places numérotées

PIERRE et ANNE, mariés depuis quelques années, sont sur le point de se séparer à cause de l'infidélité de Pierre. Les valises sont prêtes. Pierre ne veut pas qu'Anne parte. Avec la complicité d'Antoine, son meilleur ami et compagnon de sorties nocturnes, Pierre trouve un subterfuge pour convaincre Anne de rester. Il lui demande d'attendre encore une semaine jusqu'à la fête des noces d'or de ses parents. Anne, qui apprécie ses beaux-parents, accepte de rester, malgré elle, pour ne pas gâcher la fête. La réception doit se dérouler le samedi suivant dans leur maison. Après avoir convaincu Anne de rester, Pierre appelle ses parents pour les faire venir vraiment le lendemain. À ce moment, il ne

sait pas qu'un cousin de son père arrive d'Italie le lendemain matin. Il vient pour un court séjour pour affaires et pour participer à la fête. Il ne vient pas seul mais en compagnie de ses deux enfants. Une fille et un garçon de plus au moins le même âge que Pierre. Pris au dépourvu, Pierre se voit contraint d'inviter toute la famille chez lui, à l'insu de sa femme.

Pippo, le cousin de Carlo le père de Pierre, est veuf. Il a perdu son épouse après le retour au pays, à Naples. Après avoir vécu plusieurs années en Belgique, toute la famille y est retournée, sans que personne ne sache la vraie raison. À Naples, il a renoué avec son ancien métier de pizzaiolo, il exploite, avec ses enfants, une pizzeria, La Pizza Pazza. Bien que les parents soient restés en contact, les enfants ne se sont plus vus depuis plus de dix ans. Tout ce beau monde se retrouve chez Anne. La joie des retrouvailles passée, on entre dans la réalité de la vie. Anne ne supporte pas la présence d'Antoine, qui l'accuse d'avoir une mauvaise influence sur son mari. Les parents de Pierre se chamaillent tout le temps. Pippo voit resurgir son passé. De quoi tire-t-il ses revenus, le restaurant ou bien d'autres choses ? Les enfants d'hier sont maintenant des adultes... Sont-ils vraiment tels qu'ils se montrent ? Chaque personnage se dévoile un peu à la fois. Un petit peu de « commedia dell'arte ». Du rire, des émotions, des disputes, des personnages bizarres, tout ce qu'il faut pour pimenter l'existence. Mise en scène de Giovanni Russo Avec D. Ameyé, M. Deleu, C. Gossart, M. Laus, A. Meneghello, K. Moraes, C. Pottier, G. Russo, G. Scifo et D. Vandercommen

AGENDA

NOVEMBRE

V 24 20h30

RENCONTRE PHOTOGRAPHIQUE

Du Photos Club Rebecquois
A l'Ancienne Gare
Infos : 02/395 66 97 – 0479/65.95.94

V 24 à 20h **S 25** à 20h **D 26** à 15h

THEÂTRE

Art'Senn'ic
À la Salle communale de Quenast
PAF : 10 € - Réservations souhaitées
Infos : 067/63.70.67 ou ccr.02@skynet.be

S 25

DONNERIE

Organisée par Rebecq en Transition
À l'Ancienne Gare

S 25 10h-13h

DISTRIBUTION D'ARBRES

Organisée par le PCDN
À l'Espace du Petit Moulin
Divers stands d'informations - Dégustations
Infos : 067/287.842 ou environnement@rebecq.be

DECEMBRE

V 01

REUNION UNION DES APICULTEURS

À l'Ancienne Gare

S 02

REPAS FUTSAL

Organisé par le Club MFC Rebecq
À la Salle communale de Quenast
Infos : 0473/33.17.18

D 03 11h-16h30

ATELIER CUISINE BUISSONNIERE

Organisé par « Un Dimanche à la Campagne asbl »
Balade de reconnaissance des plantes sauvages comestibles
Et atelier cuisine, repas 4 services, boissons, vins, café, thé inclus
PAF : 55 € (40 € hors boissons)
Au 3 chemin Hurtebize
Sur réservation : 0478/18.22.28

D 03 10h-12h30

RENCONTRE AVEC ST NICOLAS

Organisée par L'Oie Cire
Au 76 rue Docteur Colson
Entrée gratuite
Infos : 067/790.797

D 03 15h

FOOT A REBECO

US.Rebecquoise / Entente Acren Lessines

L 04 18h-20h

REUNION PHILATELIQUE

Du Cercle Philatélique Rebecquois
À l'Ancienne Gare
Infos : 0487/674.296

Me 06 14h30

THEÂTRE JEUNE PUBLIC

« Boris et les sœurs Sushis »
Par la Compagnie Renards
À la Salle communale de Quenast
Avec la venue du Grand Saint !
PAF : 5 €
Infos : 067/63.70.67 ou ccr.02@skynet.be

J 07

ATELIER JEUX

Organisé par le CCCA
À l'Ancienne Gare

V 08 20h30

RENCONTRE PHOTOGRAPHIQUE

Du Photos Club Rebecquois
A l'Ancienne Gare
Infos : 02/395 66 97 – 0479/65.95.94

S 09

SOUPER MOTO-CROSS

De Jerson Ducarme
À la Salle communale de Wisbecq

S 09 de 13h à 20h **D 10** de 11h à 18h

MARCHE DE NOËL

Au Moulin d'Arenberg | Entrée libre
Infos : 067/63.70.67 ou ccr.02@skynet.be

D 10 10h-12h

CONFERENCE HORTICOLE

Du Cercle Royal Horticole
Et petit élevage de Rebecq
À l'Ancienne Gare | « Les abeilles »
Infos 02/395.66.97 ou 0479/65.95.94

Me 13 14h

RENCONTRE JEUNES AÎNES

A l'Ancienne Gare | Entrée et goûter offerts

Me 13 14h30

CINE JUNIOR

« Tous en scène »
À la Salle communale de Quenast | PAF : 2 €
Infos : 067/63.70.67 ou ccr.02@skynet.be

J 14 13h30 - 16h30

THE DANSANT

Avec « Les Blues Boys »
À la Salle communale de Quenast
PAF : 4 € tarte et café compris
Infos : 067/63.70.67 ou ccr.02@skynet.be

S 16 19h30

CONCERT DE NOËL

Organisé par la Royale Harmonie Communale de Rebecq | En l'Église de Wisbecq
Entrée gratuite

D 17 14h-17h

ATELIER CREATION DE BIJOUX

En collaboration avec Vie Féminine
Au 42 chemin Planche Quévit
PAF : 10 € tout compris
Inscription : 0475/38.19.11

D 17 15h

FOOT A REBECO

US.Rebecquoise / R.Stade Waremmien FC

JANVIER

L 08 18h-20h

REUNION PHILATELIQUE

Du Cercle Philatélique Rebecquois
À l'Ancienne Gare
Infos : 0487/674.296

S 13 09h-12h30

COURS D'APICULTURE

Organisés par l'union des Apiculteurs
À l'Ancienne Gare

D 14 10h-12h

CONFERENCE HORTICOLE

Du Cercle Royal Horticole
Et petit élevage de Rebecq
À l'Ancienne Gare
Infos 02/395.66.97 ou 0479/65.95.94

Me 17 14h

RENCONTRE JEUNES AÎNES

A l'Ancienne Gare | Entrée et goûter offerts

D 21 15h

FOOT A REBECO

US.Rebecquoise / Entente Durbuy

D 21 14h-17h

ATELIER CREATION DE BIJOUX

En collaboration avec Vie Féminine
Au 42 chemin Planche Quévit
PAF : 10 € tout compris
Inscription : 0475/38.19.11

V 26 18h30

DRINK NOUVEL AN

De « OBJECTIF CITOYENS »
À l'Ancienne Gare de Rebecq

S 27 09h-12h30

COURS D'APICULTURE

De l'Union des Apiculteurs
À l'Ancienne Gare

S 27 18h30 / **D 28** 12h

REBECO AU VERT

de la Locale Ecolo Rebecq
À la Salle communale de Wisbecq

D 28 11h30

DRINK DE NOUVEL AN

Du PS Rebecq
A la Maison du Peuple

Le prochain «Rebecq à la Une» sortira en **janvier 2018**.

Merci de nous communiquer vos informations et le calendrier de vos activités avant le

15 décembre à sarah.berti@rebecq.be

Service communication

Administration communale

Rue Docteur Colson 1 - 1430 Rebecq

Graphisme : www.atdesign.be

Rédaction : Sarah Berti